

Le ministère soutient le plan de développement de la Corse

Le travail de labour continue. L'ensemble du monde agricole de la Corse était représenté hier au ministère de l'agriculture à Paris, pour trois heures de réunion de travail. Tenu à l'initiative du président de l'assemblée de Corse, **Camille de Rocca Serra**, cette réunion a permis de faire un point d'étape et de continuer à établir un fil de confiance entre l'île et le ministère qui était représenté par le directeur de cabinet de **Dominique Bussereau**, **Michel Cadot**, et une bonne quinzaine de hauts fonctionnaires. De l'autre côté de la table avait pris place, outre Camille de Rocca Serra, le président du Conseil Exécutif **Ange Santini**, le président de l'ODARC **Jean-Claude Bonaccorsi**, les deux présidents des chambres d'agriculture **Etienne Suzzoni** et **René Modat**, et les représentants des syndicats **FDSEA**, **CDJA** et **Via Campagnola**.

La réunion a abordé les aspects techniques de sept grands points notamment le plan de relance de l'agriculture corse, le règlement de la dette sociale des agriculteurs, le contrat de plan Etat Région, les fonds européens agricoles pour le développement rural, les leviers de développement, la simplifica-



En pleine crise aviaire, le dossier agricole corse était hier sur la table du ministère pour une réunion d'étape qui a permis d'avancer sur le développement spécifique de l'île dans le cadre communautaire. (Photos DR)

tion administrative...

Sans qu'il soit nécessaire de revenir sur les avancées qu'a connues le dossier agricole ces derniers mois, cette réunion a permis de continuer de progresser sur un chemin que l'on sait semé d'embûches.

En pleine période de salon de l'agriculture et de crise aviaire, le fait qu'une telle réunion ait lieu en dit long sur la considération dont

jouit désormais la Corse au 18 de la rue de Varenne.

Face à une batterie de hauts fonctionnaires (en présence de **Pierre-René Lemas**, dont s'était en quelque sorte le chant du départ avant son installation en Lorraine, ainsi du directeur régional de l'agriculture, **Jacques Meric**), les représentants insulaires ont défendu l'agriculture insulaire, en entrant dans le détail de certains

dossiers comme le règlement de la dette, le problème bancaire et la question sociale. Au sortir de la réunion, tenue à huis clos, les syndicalistes se tenaient à un mot d'ordre que l'on pouvait qualifier de « wait and see » (attendre et voir), tout en faisant part de leurs craintes sur la question sociale et bancaire. Côté élu, le discours était résolument optimiste, avec une réunion qua-

lifiée de « constructive et positive ».

La poursuite de la confiance

Camille de Rocca Serra, qui s'est investi énormément sur ce dossier, avec une continuité d'action depuis 2002, soulignait à l'issue de la réunion « la poursuite de l'échange de confiance et de partenariat qui a présidé au débat. Sans cet esprit, rien de positif ne

peut réellement être fait. Pour nous, il s'agit de continuer à œuvrer, avec méthode et sérieux, sur ce dossier en partant de la réalité du monde agricole pour aller vers un règlement de la question agricole. Nous avons déjà obtenu beaucoup à travers le plan de relance et le règlement de la dette, mais rien n'est gagné d'avance. Il faut continuer cette démarche qui n'en est, comme l'a dit le préfet Lemas, qu'à son début ».

Un point que soulignait aussi Ange Santini pour qui « le dossier agricole ne divise plus, il rassemble. C'est un vrai changement des mentalités ». Preuve de ce climat de confiance nouveau dont jouit l'agriculture corse : le ministère a annoncé hier qu'il appuierait la demande de la collectivité territoriale de Corse pour que soit reconnu au niveau européen le projet de développement agricole de l'île. C'est-à-dire qu'au niveau de Bruxelles, la Corse pourra désormais faire valoir ses spécificités et échapper ainsi au schéma national. En gérant elle-même, l'enveloppe des futurs crédits communautaires qui seront attribués à l'agriculture et au monde rural. Le dossier sera examiné en comité interministériel dès ce lundi. L'appui du ministère constitue un atout appelé à être déterminant.

HENRI NICOLAI